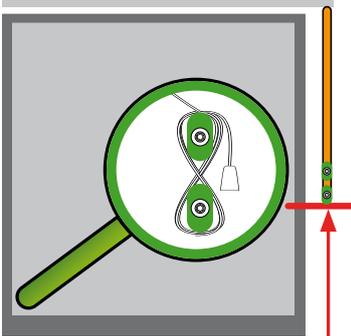
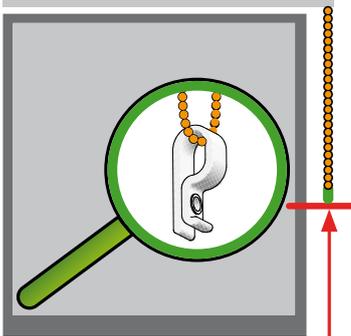
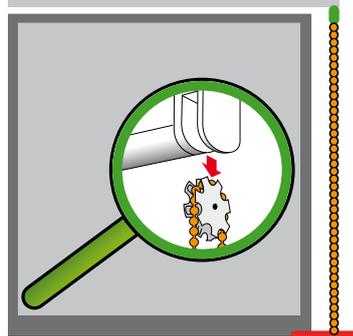


F Sécurité de l'enfant

Les jeunes enfants risquent de s'étrangler avec les boucles qui se forment dans les chaînes à billes, cordelettes et fils servant au manie- ment des produits (protection solaire) si le dispositif de sécurité n'est pas installé et ajusté. Selon la norme SN EN 13120+A1:2014 SIA 342.009+A1, les distances minimales suivantes doivent être respectées entre le sol et l'extrémité inférieure des commandes :

cabestan	tendeur de chaînette	Abreissystem / Système arrachable
		
L'écart du sol: minimum 150 cm	L'écart du sol: minimum 150 cm	L'écart du sol: minimum 60 cm
Sol	Sol	Sol
<p>En position totalement déployée, installez au moins 150 cm entre le sol et l'extrémité inférieure du cordon de traction. L'enrouleur de cordon doit pouvoir tenir le cordon sur toute sa longueur et être monté à une distance de 150 cm du sol.</p>	<p>Installation avec une distance d'au moins 150 cm entre le sol et l'extrémité inférieure de la chaîne à billes. Un support doit être fixé au mur et tendre la chaîne à billes.</p>	<p>Installation avec une distance d'au moins 60 cm entre le sol et l'extrémité inférieure de la chaîne à billes. Sans fixation au mur.</p>

Déclaration de renoncement du consommateur / client

La maison

m'a informé en détail du danger d'étranglement et sur la norme en vigueur pour la réduction du danger concernant la configuration du produit, les possibilités d'utilisation et le montage.

Conformément au chapitre 8.2.1 de la norme SN EN 13120+A1:2014 SIA 342.009+A1 (bâtiments auxquels les enfants de 0 à 42 mois n'ont pas accès), je renonce, à mes propres risques, à respecter les distances minimales de sécurité enfants et/ou la configuration de sécurité enfants indiquées ci-dessus pour les produits énumérés ci-dessous.

Par la présente, je dégage le revendeur spécialisé susmentionné, ses assistants et le fabricant du produit de toute demande de dommages-intérêts ou d'indemnités de réparation concernant la norme SN EN 13120+A1:2014 / SIA 342.009+A1 Section 8.2.1. Tous les dommages directs et indirects ainsi que toutes les prétentions de tiers sont inclus dans la mesure où la loi le permet.

En cas de transfert de propriété ou d'utilisation ultérieure, j'informerai les nouveaux propriétaires et/ou utilisateurs de cette renonciation et des risques associés. Je déclare que j'ai lu et compris attentivement la présente renonciation et indemnisation et que j'en accepte expressément le contenu.

Coordonnées du client

Produit

Localité de montage

Nom / prénom

Rue, no.

Code postale / ville

Date

Signature du client